



**Il n'est pas toujours facile de le voir,  
mais votre emploi d'été vous attend.**

**Nous vous aiderons à le trouver.** Profitez au maximum de votre été! Travaillez en Ontario. Nous pouvons vous aider à chercher un emploi, à lancer votre propre entreprise, à trouver un emploi au gouvernement de l'Ontario ou à vous mettre en rapport avec des employeurs qui désirent embaucher des étudiantes et étudiants pendant l'été.

**[ontario.ca/emploisdete](https://ontario.ca/emploisdete) ou 1 800 387 5656**

**EMPLOI  
ONTARIO**

 Ontario

# EMPLOIS D'ÉTÉ ONTARIO 2009

Description du programme	Qui peut faire une demande?	Quelle est la durée du travail ou des services?	Quand faire sa demande?	Où faire sa demande?
<b>Services d'emploi d'été</b>				
<p>Les élèves peuvent bénéficier d'une aide gratuite pour la recherche d'emploi et l'autopromotion afin de trouver un emploi d'été.</p> <p>Les employeurs qui fournissent des placements pour des emplois d'été dans les régions rurales et du Nord ont droit à une subvention salariale de 2 \$ l'heure.</p>	<p>Les élèves et étudiants de 15 à 30 ans qui prévoient retourner à l'école à l'automne.</p> <p>Les entreprises et les fermes, ainsi que les organismes sans but lucratif et les organismes communautaires peuvent demander une subvention salariale.</p>	<p>Les services pour la recherche d'emploi et l'autopromotion sont gratuits toute l'année.</p> <p>Les employeurs peuvent se prévaloir des subventions salariales pendant 16 semaines. Du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre.</p>	<p>L'aide à la recherche d'emploi est disponible toute l'année. Le placement pour les emplois d'été commence dès avril.</p> <p>La date de clôture des demandes des employeurs au ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales ainsi qu'au ministère du Développement du Nord et des Mines est le 17 avril 2009.</p>	<p>Consultez <a href="http://www.ontario.ca/emploisdete">www.ontario.ca/emploisdete</a>.</p> <p>Les employeurs peuvent communiquer avec le centre de ressources le plus proche du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales et avec le bureau le plus proche du ministère du Développement du Nord et des Mines.</p>
<b>Entreprise d'été</b>				
<p>Ce programme aide les élèves et les étudiants à lancer et à gérer leur propre entreprise d'été. Il offre une formation pratique, du mentorat et des subventions allant jusqu'à 3 000 \$.</p>	<p>Les élèves et les étudiants de 15 à 29 ans qui retournent aux études en septembre 2009.</p>	<p>Les entreprises fonctionnent pendant l'été.</p>	<p>Les demandes au programme Entreprise d'été 2009 peuvent être faites dès maintenant. Le nombre de places étant limité, il faut présenter votre demande sans tarder.</p>	<p>Consultez le site Web du ministère des Petites Entreprises et des Services aux consommateurs à <a href="http://www.ontario.ca/entreprisedete">www.ontario.ca/entreprisedete</a> ou le site Web à <a href="http://www.ontario.ca/emploisdete">www.ontario.ca/emploisdete</a>.</p>
<b>Programme Expérience Été</b>				
<p>Des emplois sont offerts dans les ministères et les organismes gouvernementaux de l'Ontario ainsi qu'au sein de groupes communautaires. Des postes bilingues sont aussi disponibles dans beaucoup de domaines, tels que les loisirs et la culture, la pêche et la faune, la recherche en laboratoire, l'éducation publique, les voyages et le tourisme.</p>	<p>Les élèves et les étudiants de 15 à 24 ans, ou jusqu'à 29 ans pour les personnes handicapées.</p>	<p>Les emplois durent de 6 à 8 semaines.</p>	<p>Les demandes au programme Expérience Été peuvent être faites entre mars et la fin mai 2009.</p>	<p>Pour de plus amples renseignements, visitez <a href="http://www.gojobs.gov.on.ca/French/SEP.asp">www.gojobs.gov.on.ca/French/SEP.asp</a>.</p>
<b>Programme des brigadiers</b>				
<p>Les brigadières et brigadiers travaillent dans des endroits reculés. Ils participent au débroussaillage des portages, à l'entretien des sentiers dans les parcs, à la remise en valeur de l'habitat du poisson et de la faune, à la gestion des forêts et à des projets de conservation de la biodiversité.</p>	<p>Les élèves et les étudiants nés en 1992.</p>	<p>Les emplois des brigadiers durent 8 semaines et peuvent commencer à la fin de juin ou au début de juillet.</p>	<p>La date limite pour présenter une demande, accompagnée du formulaire de référence, est le 27 mars 2009.</p>	<p>Les formulaires de demande et de référence sont disponibles en ligne à <a href="http://www.mnr.gov.on.ca/fr/Business/Youth/index.html">www.mnr.gov.on.ca/fr/Business/Youth/index.html</a> ou auprès du bureau d'orientation de votre école ou du bureau de votre député provincial.</p>
<b>Programme général d'emplois d'été pour étudiants au sein du gouvernement de l'Ontario</b>				
<p>Les ministères et les organismes gouvernementaux de l'Ontario offrent un vaste éventail d'emplois d'été pour les élèves et les étudiants dans tout l'Ontario.</p>	<p>Les élèves et les étudiants.</p>	<p>Les emplois durent de 6 à 16 semaines.</p>	<p>Présentez une demande entre mars et juin 2009.</p>	<p>Visitez <a href="http://www.gojobs.gov.on.ca/French/RSSH.asp">www.gojobs.gov.on.ca/French/RSSH.asp</a>.</p>
<b>Programme d'emplois d'été pour les jeunes</b>				
<p>Ce programme offre une formation préalable à l'emploi, le placement dans un emploi rémunéré en juillet et en août, et du soutien après l'emploi.</p>	<p>Les jeunes de 15 à 18 ans habitant des quartiers aux besoins élevés.</p>	<p>Les emplois durent 8 semaines, durant les mois de juillet et d'août.</p>	<p>Les dates varient selon la collectivité.</p>	<p>Pour de plus amples renseignements, visitez <a href="http://www.ontario.ca/espacejeunesse">www.ontario.ca/espacejeunesse</a>.</p>

[www.ontario.ca/emploisdete](http://www.ontario.ca/emploisdete) ou 1 800 387 5656

**EMPLOI  
ONTARIO**